



Carrefour de l'Orientation

des Métiers et de l'Entreprise

13, 14 et 15 janvier 22

La Meilleraie - CHOLET

ENTRÉE LIBRE

carrefourdelorientation.fr - #come

Direction de la Communication - Ville de Cholet/40C - octobre 2021




Le Choletais
L'audace pour réussir

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Horaires d'ouverture

- Visiteurs

Le " Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise " est ouvert le jeudi 13 janvier de 8 h 30 à 17 h et le vendredi 14 janvier de 8 h 30 à 19 h, principalement pour les collégiens et lycéens et les demandeurs d'emploi. Le samedi 15 janvier, le Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise est ouvert au public de 9 h à 18 h.

- Exposants

Le Parc des expositions de la Meilleraie est ouvert aux exposants le jeudi de 7 h 30 à 17 h 15, le vendredi de 7 h 30 à 19 h 15, le samedi de 8 h à 19 h.

Installation des exposants

Des badges "exposants" sont mis à disposition pour permettre l'accès au parking ainsi qu'à l'espace convivialité. Ils doivent être personnalisés (nom / prénom / organisme). Ils sont indispensables pendant toute la durée du salon.

Par mesure de sécurité, un contrôle nominatif des participants sera effectué chaque matin à l'entrée, dans l'enceinte du Parc (présentation du badge et de la carte d'identité). Il en sera de même pour le contrôle sanitaire en fonction des mesures en vigueur.

Un accueil vous est réservé à l'entrée du Parc des Expositions de la Meilleraie, où vous êtes invité à vous présenter et à retirer vos tours de cou pour accrocher vos badges.

L'aménagement des stands se fait **soit le mardi 11 ou le mercredi 12 janvier, entre 8 h 30 et 18 h**. Il est impératif de respecter ces horaires pour qu'en toute sécurité le nettoyage des allées puisse être effectué.

Le démontage des stands se fait le samedi 15 janvier, dès la fermeture au public du Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise et avant 20 h, et le lundi 17 janvier de 7 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Gardiennage et Assurance

Le gardiennage du Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise est assuré de nuit par la l'Agglomération du Choletais.

En complément des mesures de sécurité prises par l'organisateur, il est rappelé que tout matériel exposé doit être assuré par l'organisme exposant. En aucun cas, la responsabilité de la Communauté d'Agglomération du Choletais ne peut être engagée en cas de vol des biens appartenant à l'exposant durant les périodes suivantes : le mardi 11 et le mercredi 12 janvier 2022 pendant la période d'installation, pendant les périodes d'ouverture les jeudi 13 janvier 2022, vendredi 14 janvier 2022 et samedi 15 janvier 2022 ainsi que le lundi 17 janvier 2022 de 7 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Chaque exposant doit valider l'extension de sa responsabilité civile au titre d'exposant auprès de sa compagnie d'assurance.

Il appartient à chaque exposant, s'il le souhaite, d'assurer le matériel présent sur son stand.

Vente

Toute vente à l'intérieur de la manifestation est interdite.

LES PRESTATIONS

Mise à disposition et tenue des stands

Vous pouvez visualiser votre emplacement sur le site Internet www.carrefourdelorientation.fr, (sous réserve de mises à jour) ou sur l'application. Accès possible à partir du jeudi 18 novembre 2021.

Le stand est fourni de base avec un branchement électrique.
Le sol est recouvert d'une moquette.

Les stands doivent être accueillants, attrayants, décorés sans excès ni outrance. Les manifestations ou démonstrations déplacées, sans rapport avec le but recherché, sont strictement prohibées. Les appareils sonores ou lumineux ne doivent causer aucune gêne au voisinage.

L'agrafage ou le perçage des panneaux / cloisons fournis par l'organisateur est strictement interdit.

Les banderoles et autres supports de communication doivent être installés à l'intérieur du stand.

Vous disposerez d'un accès wifi. Le réseau pour les exposants est : SALON et le code : organisateur

Restauration

Prix du repas : 12 € 20 TTC. (plat chaud / dessert / café et vin compris)

Les achats de tickets-repas se font au chapiteau restauration, jeudi 13 janvier, vendredi 14 janvier et samedi 15 janvier de 9 h 00 à 12h. Le règlement se fait en espèce, par chèque ou par carte bancaire.

Horaires des repas : les 13, 14 et 15 janvier 2022 de 11 h 45 à 13 h 30.

Une restauration rapide ainsi que des distributeurs sont également à votre disposition dans l'enceinte du Parc des Expositions de la Meilleraie.

Un espace "café" est proposé dans le restaurant du Parc des expositions de la Meilleraie, à l'étage et qui permet aussi aux exposants d'échanger entre eux. L'accès est réservé aux porteurs d'un badge "exposant".

INFORMATIONS UTILES

Parc des Expositions de la Meilleraie
Avenue Marcel Prat
49300 CHOLET
Tél. : 02 41 62 27 91

Moyens d'accès au Parc des Expositions :

Par la route :

Accès direct en provenance :
- de Rennes / Nantes / Poitiers (N249)
- de Angers / Paris / La Roche-Sur-Yon (A87)

Coordonnées GPS :

Parc des Expositions de la Meilleraie : Choletais
Longitude : 0°53'45" OUEST
Latitude : 47°3'24" NORD

En bus :

Le Parc des Expositions de la Meilleraie est desservi en bus CHOLETBUS.
Bus n°3 vers la Girardière.
Arrêt Villebois-Mareuil.

En train :

2 h 15 de Paris (Paris-Angers en TGV, Angers-Cholet en TER).
La gare de Cholet est située à 1 Km du centre-ville. La ligne de bus n°1 peut vous conduire au centre-ville.
Arrêt les Halles puis Bus n°3 vers la Girardière. Arrêt Villebois-Mareuil.

Vous pouvez consulter la rubrique " Comment se rendre au Carrefour de l'Orientation ? " sur le site Internet www.carrefourdelorientation.fr

Plan du Parc des expositions de la Meilleraie :

Les plans général et détaillé du Parc des expositions de la Meilleraie sont consultables sur le site Internet www.carrefourdelorientation.fr et sur l'application mobile. (sous réserve de mises à jour)

Pour toute information liée à la restauration et/ou à l'hébergement, merci de bien vouloir contacter l'Office de Tourisme du Choletais, partenaire de la manifestation :



Office de Tourisme du Choletais
14 avenue Maudet
49300 CHOLET
Tél : 02 41 49 80 00

info-accueil@ot-cholet.fr

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter l'Agglomération du Choletais au 02 72 77 20 70 (Direction de l'Éducation), consulter le site Internet www.carrefourdelorientation.fr ou télécharger l'application mobile (disponible à partir du 18 novembre).

Numéro utile sur place,
à composer en cas de besoins : 06 43 85 75 60

Accès wifi :
Le réseau pour les exposants est SALON et le code : organisateur